



Résiliation du contrat minerve

Par **manais63**, le **28/02/2016** à **18:57**

Bonjour, voila j'ai en juillet 2015 signer un contrat élève auprès de l'organisme minerve, et je n'arrive pas à travailler avec leurs livres (des pavés et des pavés), alors j'ai acheter des livres a cotés...Alors je pose la question :comment faire pour résilier mon contrat ? en sachant que j'ai un petit CDD à temps partiel (31h par mois,je fais l'étude le soir aux primaire) qui ce fini début juillet et que je n'utilise pas leurs cahiers?rnmerci d'avance.rnanais